

Mission de Genève qui a séjourné au Cameroun du 1^{er} au 13 juillet 2007

Elaboration du DRSP camerounais de seconde génération : le BIT apporte un appui à l'intégration de la dimension « emploi » dans ce document de référence national.

Alors que les populations avaient retenu le manque d'emploi comme l'une des causes de la pauvreté, lors des consultations participatives de 2003 en prélude à l'élaboration du Document Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (DSRP) de première génération, le document final avait accordé une place insuffisante aux questions d'emploi.

Afin de replacer la création d'emplois décents au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté, le BIT en collaboration avec le Gouvernement camerounais a lancé en mars 2007 le projet d'Appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif 2 « *Intégration de l'emploi dans les DSRP* » de ce projet, une mission du BIT/Genève a séjourné au Cameroun du 1 au 13 juillet 2007, à la demande des Ministères de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MINPLAPDAT). Ce ministère a déjà inscrit la création d'emplois décents comme un des objectifs majeurs du nouveau DSRP.

Objectifs de la mission : La mission visait les principaux objectifs suivants:

- dégager les points d'entrée, les orientations et le chronogramme des activités pour l'intégration des questions d'emploi dans le DSRP ;
- mettre immédiatement en cohérence le calendrier de formulation de la Politique de l'Emploi avec le processus de révision du DSRP afin de veiller à l'intégration effective des principaux axes stratégiques de cette politique dans le DSRP.

Résultats de la mission :

La mission a collecté une large base documentaire et a tenu des rencontres avec un certain nombre d'acteurs nationaux et de représentants du système multilatéral au Cameroun. Sur cette base, la mission a identifié les différentes opportunités techniques et politiques pour une meilleure intégration des questions d'emploi dans le DSRP.

Les différents axes d'intervention envisagés sont :

- (i) **la formulation d'une Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle :** le BIT va appuyer le Gouvernement camerounais dans la formulation d'une politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, assortie d'un plan d'action de mise en œuvre chiffré. En effet, les ministères en charge de la planification et de l'économie ont avancé l'absence de cette politique comme l'obstacle majeur à

l'intégration effective des questions d'emploi dans le premier DSRP camerounais.

- (ii) **les travaux analytiques menées dans le cadre de l'élaboration du DSRP** : en complément de l'étude sur les sources de la croissance, le BIT va fournir l'appui technique au Gouvernement pour réaliser l'étude sur l'identification des filières à fort potentiel de création d'emplois et de génération de revenus. Les créateurs d'entreprises et les porteurs d'initiatives pour l'auto-emploi sauront désormais dans quels secteurs investir.
- (iii) **l'enquête ménage et le profil de la pauvreté** : dès l'obtention des résultats de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages, le BIT apportera son appui à l'analyse des données pour renforcer le traitement des questions d'emploi dans le nouveau profil de la pauvreté.
- (iv) **les consultations participatives** : le BIT, en concertation avec les ministères en charge de la planification et de l'emploi, va intégrer un volet emploi au Guide d'entretien des consultations participatives, afin de recueillir des informations spécifiques sur l'emploi et les ressources humaines lors de ces consultations.
- (v) **les travaux de cadrage macro-économiques** : en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, le BIT va apporter un appui technique à la conception et l'implémentation d'un module « emploi » dans les travaux de cadrage macroéconomique du nouveau DSRP ;

L'ensemble de ces interventions ont été discutées, conjointement approuvées par le MINEFOP et le MINPLADAT au cours de la mission, et planifiées dans un chronogramme en cohérence avec le calendrier de révision du premier DSRP.